

parasites de la faune sauvage de la province. La Fondation, qui a mené nombre d'enquêtes industrielles, est bien outillée pour entreprendre des recherches sur la métallurgie, les textiles, la chimie et la biochimie. Ses services sont à la disposition de l'industrie moyennant redevance et des centaines d'établissements y ont eu recours pour des consultations, des essais, de courtes enquêtes témoin et des recherches de longue haleine. Il en a découlé une amélioration des procédés industriels et des produits. La Fondation administre une subvention que le gouvernement provincial accorde en vue de soutenir des bourses d'études postsecondaires et de recherches scientifiques dans les universités de l'Ontario.

Banting Research Foundation.—La *Banting Research Foundation* seconde les efforts de la *Banting and Best Chair of Medical Research* à l'Université de Toronto et appuie les recherches médicales à travers le pays par des subventions accordées à ceux qui proposent des questions d'un intérêt médical assez important au conseil d'administration. En général, le Conseil se réunit et verse les subventions trois fois par année, vers le 1^{er} juin, le 1^{er} octobre et le 1^{er} février. Cinq membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil des gouverneurs de l'Université de Toronto et l'Association des anciens de l'université; ces cinq membres en nomment deux autres; puis les sept membres en désignent un huitième.

Rockefeller Foundation.—La Fondation aide des universités, institutions et organismes canadiens à poursuivre des recherches dans certains domaines particuliers des sciences naturelles et sociales, des humanités, de la médecine et de l'hygiène publique et finance des bourses post-doctorales attribuées à des Canadiens en vue de travaux dans des domaines se rattachant au programme général de la Fondation. Elle accorde de l'aide, dans le cadre de son programme d'hygiène publique, pour l'enseignement de l'hygiène publique et de la science infirmière.

Recherches médicales*.—Les recherches médicales obtiennent leur appui financier des gouvernements fédéral et provinciaux, des fondations ou sociétés privées, des organismes bénévoles qui recueillent des fonds par voie de souscriptions publiques, et par les universités et les hôpitaux. Grâce à ces sources, on peut obtenir: a) des bourses de recherche pour la formation, b) des subventions d'aide aux recherches relatives aux problèmes d'ordre fondamental ou clinique, c) les traitements du personnel formé et d) les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses courantes qu'entraînent les recherches effectuées pour le compte des gouvernements, des hôpitaux ou des établissements pharmaceutiques.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministère de la Défense nationale possèdent des établissements où la recherche se fait dans des laboratoires bien outillés et pourvus de chercheurs fort compétents. Le ministère des Affaires des anciens combattants encourage son propre personnel à effectuer des recherches dans ses propres hôpitaux; il s'agit là surtout de recherches relatives aux maladies chroniques, comme l'arthrite, l'artériosclérose et les troubles métaboliques et du système nutritif.

La plupart des problèmes médicaux d'ordre fondamental sont étudiés dans les écoles de médecine grâce au régime des subventions. Les fonds qui proviennent du Trésor fédéral sont distribués par l'entremise du Conseil national de recherches, du Conseil de recherches pour la défense, et du ministère de la Santé nationale. Le Conseil national de recherches s'occupe surtout de la recherche relative aux sciences médicales fondamentales,—anatomie, physiologie, biochimie, pharmacologie, bactériologie, pathologie, chirurgie expérimentale,—mais 20 p. 100 de ses subventions servent à des enquêtes cliniques. Le Conseil de recherches pour la défense consent des subventions pour des études auxquelles il s'intéresse particulièrement, comme le traumatisme, la conservation du sang et l'utilisation de succédanés du sang, les effets des basses températures et de la radiation, etc. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social affecte des fonds aux recherches; ces fonds sont avancés sur la recommandation des ministères provinciaux de la Santé pour la recherche dans les domaines suivants: hygiène publique, tuberculose, hygiène maternelle

* Rédigé par le Dr G. H. Ettinger, directeur adjoint de la Division des recherches médicales, Conseil national de recherches, Ottawa.